

MINISTRE DE LA CULTURE,  
DES ARTS ET DU TOURISME

SECRETARIAT GENERAL

COMITE DE GESTION DU FONDS DE  
SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA CULTURE

N°2020 - 005 /MCAT/SG/CGFSAC



BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 07 SEP. 2020

## COMMUNIQUE

Le Président du Comité de Gestion du Fonds de Soutien aux Acteurs de la Culture face à la COVID-19 porte à la connaissance des acteurs culturels que le délai de réception des dossiers de **la relance du secteur de la culture et la contribution aux charges fixes des entreprises et espaces culturels** a été prolongé jusqu'au **lundi 14 septembre à 16h00**.

Les dossiers sont réceptionnés à la Direction générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique, sise à la ZAD, côté Ouest du SIAO ; à 100 mètres de l'espace culturel DIEUDONNE ou au niveau des Directions régionales de la culture des arts et du tourisme.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Comité au :

(226) 25 48 04 41/25 48 04 42

[www.fdct-bf.org](http://www.fdct-bf.org)

[contact@fdct-bf.org](mailto:contact@fdct-bf.org)

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ



**Thierry MILLOGO**

Officier de l'ordre du Mérite des Arts,  
des Lettres et de la Communication